

Colonies de vacances

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 46

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépiuet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c.) la ligne ou
 de la Suisse 20 c.)
 de l'Étranger 25 c.) son es pac

Colonies de vacances.

« L'Allemagne, qui se pique de ne point imiter ses voisins, dit la *Bibliothèque universelle*, vient cependant d'emprunter à la Suisse ses colonies de vacances, dont la première idée est due à un pasteur de Zurich, M. Bion. Cette institution date de 1876. Cette année-là, grâce aux sommes fournies à M. Bion par la charité privée, on put envoyer dans les campagnes de l'Appenzell, pour y passer leurs vacances, un nombre considérable d'enfants pauvres et malingres de la ville de Zurich. Un docteur de Francfort se fit le propagateur des idées de M. Bion, et aujourd'hui on compte une cinquantaine de villes allemandes qui ont suivi l'exemple de Zurich. Si l'on en croit un journal de Berlin, elles auraient envoyé cette année près de 8000 enfants pauvres à la campagne. »

Ces lignes nous ont inspiré le désir de connaître plus exactement cette œuvre intéressante, et nous nous sommes adressé pour cela à quelques-unes des personnes qui se sont tout particulièrement vouées à la création d'une colonie de vacances à Lausanne, dont le point de départ fut un don de 50 fr., offert à la *Solidarité* par un de ses membres pour ce but bien déterminé. Un comité fut constitué, qui ne tarda pas à rencontrer dans la population lausannoise l'appui nécessaire pour tenter un premier essai, en 1884.

Au point de vue de l'influence éminemment salubre d'un séjour à la campagne sur la constitution de l'enfant, l'âge de 9 à 13 ans est recommandé par les médecins comme la phase de la vie humaine qui offre la plus grande force végétative. Cette limite fut donc adoptée comme une des conditions d'admission, ainsi que l'indigence et la débilité, mais sans maladie déclarée.

MM. les régents, à qui un rapport fut demandé à cet effet, proposèrent 47 jeunes gens, sur lesquels 25 furent désignés pour la colonie, après avoir été pesés et mesurés.

Le 18 juillet, à 6 heures du matin, la petite troupe partait en colonne, drapeau en tête, pour fonder au Grand-Mont la première colonie de vacances. Elle s'installa à la villa Hortensia, beau et vaste bâtiment jouissant d'une position admirable et gracieusement mis à la disposition du comité par M^{me} Hortense Weiler. Un certain nombre de lits offerts par diverses personnes, des couvertures, des taies d'oreiller et des garde-paille prêtés par le gouver-

nement, composèrent le modeste mobilier. Chaque colon était du reste tenu d'apporter son petit trousseau.

Ainsi se trouvait réalisé — en partie du moins —, pour ces pauvres enfants, ce vœu si poétiquement et si charitablement exprimé par M^{me} Elise de Pressensé :

Il est des fleurs pâles et frêles
 Qui croissent entre les pavés,
 Des oisillons qui n'ont pas d'ailes
 Pour s'enfuir vers les bois rêvés ;
 Des enfants qui n'ont pas d'enfance,
 Qui jamais n'ont cueilli des fleurs,
 Et qui vivent dans l'ignorance
 Des plus simples de nos bonheurs.

Petits enfants des grandes villes,
 Dans la rue et sur le trottoir,
 Ils vont, traînant leur pas débiles
 Depuis le matin jusqu'au soir.

Ils n'ont jamais marché dans l'herbe,
 Sur la mousse au bord des forêts,
 Ou, joyeux, rapporté la gerbe
 D'épis glanés dans les guérêts.

L'air pur, la joie et la lumière,
 Il en faut pour s'épanouir
 Aux plantes qui montent de terre,
 Aux enfants pour ne pas mourir.

Mères, vous qui faites la vie
 Si belle à vos joyeux enfants,
 Vous dont la tendresse infinie
 Les veut si gais et si contents ;

Enfants pour qui l'été ramène
 Tous les bonheurs accoutumés,
 Qui retrouverez dans la plaine
 Les blés d'or, les prés embaumés,

Oh ! pensez à ceux qui languissent
 Tout l'été dans nos murs brûlants,
 Et que des mères vous bénissent
 Pour avoir sauvé leurs enfants.

Diriger maintenant avec intelligence, avec prudence et sagesse la jeune famille, lui faire donner une nourriture à la fois suffisante et saine, et cependant assez simple pour ne pas lui rendre pénible le retour à la maison ; distraire ces enfants éloignés de leurs parents et facilement enclins à l'ennui, prendre part à leurs jeux, à leurs promenades et savoir toujours donner à celles-ci quelque côté attrayant pour ces jeunes esprits ; chercher à corriger de funestes penchants et veiller à ce qu'ils ne

se propagent pas; vouer la plus grande sollicitude aux soins de l'hygiène; concilier avec ce séjour champêtre quelques travaux utiles à l'exercice du corps, telle était en résumé la tâche délicate dévolue à l'homme mis à la tête de la colonie. Le comité fixa son choix sur M. Pelet, instituteur, secondé par madame Pelet; et les résultats obtenus en 1884 et 1885 ont prouvé que ce choix ne pouvait être plus heureux.

Le développement physique, dit le rapport de 1884, a été très remarquable. Du 18 juillet au 17 août, sur 22 enfants (3 avaient quitté), nous avons gagné en 30 jours une augmentation de poids de 29 kilogrammes et une augmentation de thorax de 44 centimètres. Il y a eu cette année deux colonies de vacances, l'une au Mont pour les filles, l'autre à Montpreveyres pour les garçons, composée chacune de 25 à 30 enfants, placés sous la surveillance d'une institutrice et d'un directeur. Puissent les personnes charitables et dévouées à cette œuvre si bien commencée, rencontrer à l'avenir toutes les sympathies et l'appui dont elles ont besoin.

Un peu de tout.

Nous approchons de cette époque de l'année où se font les petits soupers d'amis, les repas de famille que favorisent les longues soirées. Il n'est donc point inopportun de dire quelques mots du champignon souterrain, tant apprécié des gourmets. La récolte des truffes, qui a lieu en novembre, est une des ressources importantes de plusieurs contrées de la France. Le département de Vaucluse, par exemple, réalise dans ce commerce plus de 4 millions de francs par an. Mais ce dont on ne se doute guère, c'est que les truffes, comme tous les objets précieux d'alimentation, n'échappent pas à la sophistication et à ce qu'on pourrait appeler le maquillage. Ici, l'argile remplit une crevasse, ajoutant au poids et voilant une avarie; là, cette même terre sert à réunir plusieurs petites truffes en une seule. On a recours aussi au sulfate de fer et à la noix de galle pour bien donner la teinte noire requise. On a constaté de fausses truffes fabriquées de toutes pièces avec des pommes de terre avariées, colorées en brun et entourées d'une terre extraite des truffières du Périgord.

Lorsque Arnoux, mécanicien français, fabriquait, en 1750, à titre de simple curiosité, quelques plumes métalliques, il ne se doutait guère du développement que sa fabrication était appelée à prendre, car nos pères n'avaient point l'air de vouloir se séparer de l'antique et fidèle plume d'oie. Pour se faire une idée de l'importance de l'industrie des plumes métalliques, il suffit de citer quelques chiffres relatifs à la fabrique de MM. Blanzky, Pouré, à Boulogne-sur-Mer. Il sort annuellement de cette maison 2 millions de grosses de plumes, 120,000 grosses de porte-plumes et un nombre considérable de portemine et de protège-pointes; 700 femmes et 200 hommes y sont journellement occupés. La force motrice n'est pas moindre de 250 chevaux. On peut se figurer par là ce qu'il se noircit de papier dans le

monde et ce qu'il s'écrit de vérités et... de mensonges, hélas! Car, notez que nous ne parlons que d'une seule fabrique de plumes.

On écrit de Savone au *Petit Marseillais* :

« Catherine Gambetta, tante de Léon Gambetta, vient de mourir près de Savone, à l'âge de 105 ans. Tout l'héritage de cette pauvre femme consiste en trois poules, dont elle vendait les œufs, qu'on lui payait le triple et le quadruple de leur valeur pour lui faire l'aumône sans la mortifier. Ses funérailles ont été faites gratuitement. Le fossoyeur même n'a pas voulu accepter un centime. »

Les personnes qui ont une machine à coudre se brouillent souvent avec leurs voisins à cause du bruit intolérable de ces instruments. Nous leur apportons la paix. On perce, dans les pieds et dans les tables des machines, des trous fraisés, qu'on remplit de plomb rivé sur les deux faces. Le résultat obtenu est merveilleux.

La ceinture galante. — Un Américain vient d'inventer une ceinture pour dames, à porter au bal; elle est munie de fortes boucles comme une malle, et le danseur peut s'y accrocher sans se détraquer le bras autour des tailles ou défraîchir les robes délicates. Une fois la boucle en main, il n'y a plus qu'à se lancer, et... en avant la musique.

Un mot encore sur les *alcools*, dont on a tant parlé dernièrement. Dans le commerce, on étend le mot d'alcool aux mélanges en proportions diverses d'alcool et d'eau. Les alcools de commerce se divisent en *eaux-de-vie* et en *esprits*. Les eaux-de-vie destinées aux usages domestiques sont ordinairement colorées par des substances étrangères à l'alcool pur; elles proviennent de la distillation de vins, de grains, de pommes de terre, etc; elles contiennent une proportion d'alcool inférieure à 66 ou 70 pour 100.

L'eau-de-vie prend des noms spéciaux, suivant l'arôme qu'elle contient; ainsi la distillation des mélasses et des sirops fermentés produit le *tapa* et le *rhum*: celle des cerises et de leurs noyaux, le *kirsch*, etc.

Lorsqu'on dissout dans les eaux-de-vie aromatisées autant de sucre qu'elles en peuvent prendre, on obtient ce qu'on appelle des *liqueurs*.

La dénomination d'*esprits* s'applique aux liquides alcooliques dès que la proportion d'alcool y atteint 66 à 70 pour 100. Les esprits s'obtiennent en concentrant les eaux-de-vie par de nouvelles distillations. Et comme ils ne conservent point le parfum des eaux-de-vie dont ils proviennent, leur valeur est indiquée par leur titre, qui représente leur richesse alcoolique.

Les noms de *trois-cinq*, *trois-six*, *trois-sept*, donnés aux divers esprits, proviennent d'un ancien mode d'évaluation des alcools du commerce, qu'on rapportait autrefois à l'eau-de-vie dite *preuve de Hollande*, marquant 19° et renfermant à peu près la moitié de son volume d'alcool absolu. Ces noms font donc